



**Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Quebec English School Boards Association**

**RECOMMANDATIONS ADRESSEES AU GOUVERNEMENT DU QUEBEC
SUR DES ENJEUX D'EDUCATION LIES A LA PANDEMIE DE LA COVID-19**

DE

**L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES
ANGLOPHONES DU QUEBEC**

Avril 2020

Contexte

Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) annonçait que la flambée de la COVID-19 constituait une pandémie mondiale. Peu de temps après avoir déclaré une urgence sanitaire le 13 mars, le gouvernement du Québec a commencé à introduire des mesures de distanciation physique et de quarantaine volontaire générales. À compter du 24 mars, toutes les activités commerciales et institutionnelles non essentielles ont été suspendues jusqu'au 4 mai.

Les garderies, écoles, universités et collèges ont fermé leurs portes le 13 mars, initialement pour une période de deux semaines. Par la suite, le gouvernement a ordonné à ces établissements de demeurer fermés jusqu'au 4 mai. Les examens de fin d'année du Ministère ont été annulés.

Les universités du Québec ont annoncé que la présence physique des étudiants sur le campus ne serait pas nécessaire jusqu'à la fin du semestre.

Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a lancé l'initiative École ouverte en ligne le 30 mars. À compter de la semaine dernière, les enseignants envoient des trousseaux pédagogiques hebdomadaires aux élèves et aux parents, bien que les écoles publiques n'offrent pas d'enseignement à distance formel.

Le 22 avril, le premier ministre Legault a annoncé que le gouvernement du Québec dévoilera, la semaine du 27 avril, un plan pour la réouverture graduelle des écoles et l'assouplissement des restrictions sur les activités commerciales et économiques.

Dans le but de contribuer au processus décisionnel du gouvernement, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) adresse les recommandations suivantes au gouvernement du Québec relatives aux répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur le plan éducatif.

1. Dans l'éventualité où le premier ministre ait l'intention de rouvrir graduellement les écoles publiques pendant la présente année scolaire :
 - 1.1 La réouverture des écoles doit se fonder sur les lignes directrices en matière de santé et de sécurité publique élaborées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'assouplissement des restrictions sociales. Ces lignes directrices sont présentées dans le document de l'OMS intitulé Considerations in adjusting public health and social measures in the context of COVID-19 - Interim guidance, 16 April 2020. Les considérations sont les suivantes :
 - a) La transmission du virus est-elle maîtrisée?
 - b) Le système de santé dispose-t-il de moyens pour détecter, tester, isoler et traiter chaque cas, et retrouver chaque personne qui est entrée en contact avec un cas confirmé?
 - c) Les éclosions sont-elles minimales dans des lieux particuliers comme les établissements de santé et les résidences pour personnes âgées?
 - d) Existe-t-il des mesures de prévention sur les lieux de travail et dans les écoles pour empêcher la propagation du virus?

- e) Les risques d'importer plus de cas de l'étranger sont-ils gérés?
- f) Les populations locales sont-elles informées, impliquées et dotées des moyens nécessaires pour s'adapter à la « nouvelle norme »?

L'ACSAQ recommande que l'ensemble de ces considérations de santé et de sécurité publique de l'OMS soient satisfaites afin de déterminer quelles écoles peuvent être réouvertes en toute sécurité et quand elles peuvent être réouvertes en toute sécurité.

Ces mêmes considérations devraient être utilisées dans la décision de maintenir les écoles ouvertes dans l'éventualité d'une deuxième vague de la pandémie pendant l'année scolaire 2020-2021.

- 1.2 La fréquentation des élèves devrait être volontaire pour le reste de la présente année scolaire.
 - 1.3 La présente année scolaire ne devrait pas être prolongée au-delà de la date de fin des classes prévue.
 - 1.4 Les élèves du secteur jeunes dont les parents interdisent le retour à l'école en cette année scolaire et ceux qui fréquentent une école qui demeure fermée ne doivent pas être pénalisés ni désavantagés sur le plan académique.
 - 1.5 Une attention spéciale devrait être accordée aux élèves vulnérables ou à ceux qui sont à risque sur le plan académique selon les évaluations déjà effectuées.
 - 1.6 Le gouvernement doit tenir compte de la complexité de la réouverture d'écoles pour les commissions dont le territoire couvre de multiples régions administratives.
2. En ce qui concerne la réouverture d'écoles cette année, et pour l'année scolaire 2020-2021, des lignes directrices claires doivent être émises par le gouvernement et appliquées dans le réseau afin de limiter les risques pour le personnel, les élèves et leur famille, notamment en matière de :
- a. distanciation physique
 - b. mesures appropriées de contrôle des infections
 - c. mesures sanitaires dans les écoles et les centres
 - d. transport scolaire (pour les élèves et les conducteurs)
3. De façon générale, les élèves du secteur jeunes devraient être promus au niveau supérieur en fonction des deux évaluations effectuées. Il y a lieu de conférer aux enseignants une marge de manœuvre pour promouvoir, selon leur jugement professionnel, les élèves à risque d'échouer en fonction des deux évaluations.

4. L'année scolaire 2020-2021 ne devrait pas commencer plus tôt que la date prévue.
5. Tout redéploiement du personnel du réseau de l'éducation vers le réseau des soins de santé doit être volontaire.
6. Dans l'éventualité où une certaine forme de distanciation physique ou d'autres restrictions doivent demeurer en place pendant l'année scolaire 2020-2021, le gouvernement du Québec, en collaboration avec ses partenaires en éducation, devrait élaborer et mettre en œuvre une capacité d'enseignement à distance plus robuste.

Conclusion

La présente liste d'enjeux et de considérations n'est pas nécessairement exhaustive. Or, elle fournit des recommandations clés au gouvernement du Québec à savoir comment notre secteur de l'éducation peut pallier la situation sans précédent à laquelle nous sommes confronté.